Conseil Portuaire du 15/12/2021

Compléments à l'ordre du jour

Nouveaux statuts de la Spl

- Présentation et évolution par rapport aux précédents
- Date de mise en application
- Date de désignation des nouveaux administrateurs
- Mode de désignation des représentants territoriaux

Rapport d'activité Spl

- Données port de plaisance, indiquer le détail des visiteurs par nationalité
- Travaux 2021 : Indiquer le détail des montants engagés/facturés/réglés
 Diagnostic des portes, quels résultats
 Rénovation du parking, planning de fin des travaux
- Travaux 2022 : Planning de rénovation bande de roulement du roulève
 Période de non accessibilité
 Zone technique (grillage et déchetterie), montant prévu
 Participation du Département pour la zone technique et le parking
 Explication du montant pour la salle de réunion
 Présentation du plan de rénovation des sanitaires de la Marina
 Explication du coût de cette rénovation

- Budgets – atterrissage 2021 – budget 2022

- Vente carburant pêche : 2022 calé sur 2021, peu élevé par rapport à 2019 avant covid, à réévaluer (Achat carburant à mettre en cohérence)
- Vente jeton douche 2022>2021 alors que la suppression des jetons est annoncé dans les tarifs ?
- Expliquer la baisse de la redevance DDFIP, 2022<2021 ?
- Abonnement cales en recettes: 7500 (2019), 3500 (2200), 1750 (2021), raisons de cette baisse?
- Expliquer la baisse de 23% du montant de la taxe d'outillage pour la pêche : 2000 en 2022 pour 2549 en 2021 (2000€ pour 25 bateaux soit environ 60€ l'unité, écart important entre pêche te plaisance) ?
- Reprises sur provisions, 50 k€ budgétés en 2021, 0 dépensés. Raison du décalage des travaux ?
- Escales offertes, explique le bond 2021/2019 et 2022 ?
- Indiquer le détail des chiffres 2021/2022 des lignes entretien mob&foncier et mob&matériel ?
- Explique l'augmentation de 50% des coûts tel+internet par rapport à 2019 et 2020 ?
- Constat d'une augmentation des salaires à +28% en 2 an par rapport à 2019
- Montant des provisions 2022 inacceptable vis à vis des engagements de la Spl, à revoir !
- Constat des frais de siège à hauteur de 25% des frais de personnels+ charges. Pour quel service en + pour les usagers ?
- Quelle est la clé de répartition de ces frais de siège sur l'ensemble des ports de la Spl ?

• La taxe de séjour qui doit être reversée à St Vaast n'apparaît pas dans le détail, à préciser ?

- Tarifs portuaires

- Détailler les valeurs d'indice retenus pour le calcul!
- Droits de port, annexe II, pêche, article 10, 2°, le tarif de 6.1264€/m3 génère peu de revenu en regard des coûts d'évacuation des déchets (environ 3% des recettes du port)
- Tarifs outillage, p2/14, 6-1, rallyes de 10 navires, les 30% ; il manque « de réduction »
- Tarifs outillage, p7/14, à la délivrance des passeports escales prévoir un écrit informant des services associés !
- Pas de tarifs manutention!

Modification RPP

- Indiquer les raisons de ces modifications
- Revoir rédaction, article 8, b, pas claire
- Pour les Aot en tant que personne morale il ne peut y avoir une identification de navire mais l'attribution d'une place, à préciser!

Document à insérer dans le compte rendu du Conseil portuaire